

**N° de catalogue 93-14**

**CLASSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE  
SELON LES DONNÉES DE L'EDTR :  
ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU TEST 3A**

Octobre 1993

Doug Hiemstra, Division des enquêtes-ménages  
Mylène Lavigne, Division des méthodes d'enquêtes sociales  
Maryanne Webber, Division des enquêtes-ménages

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11<sup>ième</sup> étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.



## SOMMAIRE

Un des objectifs de l'EDTR est de fournir des renseignements relatifs aux mouvements sur le marché du travail en se conformant, dans la mesure du possible, aux concepts et aux définitions de l'Enquête sur la population active (EPA). Là où il y a des différences entre les deux enquêtes, il est important de comprendre et d'expliquer les causes de ces différences. Dans cette étude, nous examinons les résultats du test 3A, réalisé en janvier 1993, afin de déterminer les changements nécessaires à apporter aux questions ou aux algorithmes utilisés pour établir la situation vis-à-vis de l'activité des répondants. Le test 3A a été effectué dans deux régions d'essai (à Terre-Neuve et dans sept RMR du sud de l'Ontario) présentant l'une et l'autre un marché du travail très différent, ce qui nous a permis d'évaluer la pertinence des questions et des procédures dans des environnements différents.

Nous comparons les résultats de l'essai de l'EDTR aux estimations mensuelles établies à partir des données de l'EPA. Comme point de repère, nous présentons également les résultats d'une comparaison semblable qui avait été faite entre les données de l'Enquête sur l'activité (EA) et celles de l'EPA pour 1990, année la plus récente pour laquelle nous disposons de données de l'EA. En outre, l'échantillon du test 3A de l'EDTR ayant été sélectionné parmi d'anciens répondants de l'EPA, nous avons établi des comparaisons détaillées entre la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon l'EPA et celle que l'on a déterminée selon l'EDTR.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	1
2. Définition des catégories de situation vis-à-vis de l'activité	3
3. Comparaisons au niveau global avec les données de l'EPA	7
4. Comparaisons au niveau des microdonnées entre l'EPA et l'EDTR	23
5. Conclusion	45



## 1. INTRODUCTION

En janvier 1993, le contenu prévu de l'EDTR en ce qui a trait aux caractéristiques démographiques et au travail a fait l'objet d'un essai auprès d'un échantillon d'environ 1 400 ménages dans le sud de l'Ontario et à Terre-Neuve. Un des objectifs principaux de l'exercice (appelé \*test 3A+) était de mettre à l'essai les questions et les algorithmes utilisés aux fins de l'établissement de la situation vis-à-vis de l'activité. Cette variable indique si les répondants ont été occupés, en chômage ou inactifs chaque semaine de l'année de référence.

Nous nous sommes spécialement intéressés à cette variable lors de l'essai pour plusieurs raisons :

- ! L'EDTR a été conçue pour soutenir la recherche sur les changements de situation vis-à-vis de l'activité, par exemple, en ce qui concerne le chômage, et sur la durée des périodes d'emploi et de chômage. Les erreurs de mesure dans l'établissement de la situation vis-à-vis de l'activité revêtent par conséquent un intérêt particulier pour les chercheurs.
  
- ! L'Enquête sur la population active (EPA) sert de référence à bon nombre, sinon à la majorité, des chercheurs qui s'intéressent au classement de la population active. Si les résultats de l'EDTR diffèrent considérablement de ceux de l'EPA, on y verra peut-être un défaut dans les données de l'EDTR. Il nous faut comprendre et, chaque fois que possible, réduire au maximum ces différences. Il nous faut aussi garder à l'esprit qu'une enquête dont la période de référence est un an, et qui comporte, en définitive, six années de données concernant chaque répondant présentera vraisemblablement des caractéristiques et des utilisations différentes d'une enquête transversale mensuelle.

- ! Il est impossible d'appliquer intégralement dans une enquête annuelle les règles de classement utilisées dans le contexte de l'EPA. Il s'agit plutôt de concevoir pour l'EDTR une méthode qui se rapproche de celle de l'EPA. Les \*ancêtres\* de l'EDTR, l'Enquête sur l'activité annuelle (EAA) et l'Enquête sur l'activité (EA), ont été de précieuses sources d'apprentissage et bon nombre des procédures de l'EDTR en ont d'ailleurs été tirées directement. Toutefois, l'évaluation et l'analyse des données de l'EAA et de l'EA ont également mis en lumière certains problèmes et le test de l'EDTR a été l'occasion de mettre à l'essai de nouvelles façons de résoudre ces problèmes.
  
- ! De même, l'EA nous a fait davantage prendre conscience des problèmes de concordance que posent généralement les enquêtes par panel. Ces problèmes sont attribuables à des erreurs de déclaration et rendent difficile l'appariement des données relatives aux activités de la fin d'une période de référence à celles du début de la période suivante. On avait fait l'essai, dans le cadre de l'EA, de la technique de l'interview avec rétro-information, qui consiste à rappeler au répondant des renseignements qu'il a déclaré dans une interview antérieure, afin de réduire les problèmes de concordance. Grâce à l'interview assistée par ordinateur (IAO), l'EDTR peut pousser plus loin cette technique. Le test nous a fourni l'occasion d'examiner l'effet de l'interview avec rétro-information sur l'établissement de la situation vis-à-vis de l'activité. Par exemple, cette technique permettrait-elle de réduire les problèmes de mémoire qui contribuent à la sous-déclaration des courtes périodes de chômage?

Dans cette étude, nous examinons les résultats du test 3A sous deux angles.

Premièrement, nous comparons les estimations mensuelles globales relatives à l'emploi et au chômage tirées de l'essai avec les estimations de l'EPA pour 1992,

année de référence pour l'essai. Comme point de repère, nous présentons les résultats d'une comparaison semblable établie entre les données de l'Enquête sur l'activité et celles de l'EPA. Dans ce cas, l'année de référence est 1990, dernière année pour laquelle nous disposons de données de l'EA.

Deuxièmement, l'échantillon utilisé pour l'essai de l'EDTR était composé d'anciens répondants de l'EPA. Plus précisément, il s'agissait des ménages qui avaient été introduits par renouvellement dans l'échantillon de l'EPA en décembre 1991 et qui en avaient été supprimés en mai 1992. Lors du test 3A, nous avons communiqué de nouveau avec ces personnes et les avons interrogées sur leur activité en 1992. Il était donc possible d'établir une comparaison des microdonnées de l'EDTR et de l'EPA pour les cinq premiers mois de 1992, où les deux périodes de référence se chevauchent.

Avant de présenter les données, nous décrivons brièvement dans la section qui suit la méthode de classement de la population active qui a été utilisée pour l'essai. Elle correspond en gros à la méthode recommandée par les chercheurs qui s'intéressent particulièrement à ce sujet. La démarche est expliquée plus en détail dans le document de recherche n° 92-06, *Classification de la population active dans le cadre de l'EDTR*, de la série de documents de recherche de l'EDTR.

## **2. DÉFINITION DES CATÉGORIES DE SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ**

Nous avons déterminé pour chaque répondant de l'EDTR âgé de 16 à 69 ans sa situation vis-à-vis de l'activité pour chacune des semaines de l'année de référence<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Une semaine commence le dimanche et se termine le samedi. Une année compte 53 semaines. La semaine 1 commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le premier samedi de janvier. La semaine 53 commence le dernier dimanche de décembre et se termine le 31 décembre.

Comme dans l'EPA, on utilise dans l'EDTR trois catégories de situation vis-à-vis de l'activité : occupé (O), en chômage (C) et inactif (I). Aux fins de l'établissement de la situation vis-à-vis de l'activité, la catégorie O l'emporte sur la catégorie C, qui, elle, l'emporte sur la catégorie I. Par exemple, si, une semaine, une personne ayant déjà un emploi en cherche un autre, la situation vis-à-vis de l'activité de cette personne pour toute la semaine est \*O+. Il s'agit, encore une fois, d'un principe conforme à l'EPA.

L'EDTR permet de signaler tous les employeurs (jusqu'à concurrence de six) pour lesquels le répondant a travaillé à un moment donné pendant l'année ainsi que les dates d'entrée en fonction et de cessation d'emploi chez ces employeurs. Ces dates délimitent la période où une personne a un attachement à un employeur. Il est possible, toutefois, que *pendant* cette période, il y ait eu des périodes où le répondant n'a pas travaillé. La situation vis-à-vis de l'activité du répondant pendant ces périodes dépendra d'un certain nombre de facteurs.

### **Définition de la catégorie \*occupé+**

Une personne est considérée \*occupée+ une semaine donnée si elle avait un employeur cette semaine-là *et* satisfaisait à l'un des critères suivants :

- ! il s'agissait d'un travailleur rémunéré, à l'exception des travailleurs sur demande (voir ci-après) et des travailleurs qui étaient en congé non payé pour cause de mise à pied temporaire ou saisonnière;
  
- ! il s'agissait d'un travailleur autonome ou d'un travailleur familial non rémunéré (à l'exception des travailleurs à leur compte);
  
- ! il s'agissait d'un travailleur à son compte (c'est-à-dire un travailleur autonome dont l'entreprise n'est pas constituée en société et qui n'a pas

d'aide rémunérée) ayant travaillé à un moment donné au cours du mois en question;

- ! il s'agissait d'un travailleur sur demande rémunéré<sup>2</sup> ayant travaillé à un moment donné au cours du mois en question.

Avant de déterminer si une personne a été occupée une semaine donnée, il faut vérifier si elle satisfait à l'un ou l'autre des critères énumérés ci-dessus pour toutes les périodes d'attachement à un employeur pendant la semaine en question. Une personne cumulant deux emplois peut avoir été mise à pied temporairement dans le cadre d'un de ses emplois tandis qu'elle occupe l'autre. Dans ce cas, la règle selon laquelle la catégorie O prédomine sur la catégorie C, qui prédomine sur la catégorie I, s'applique.

#### **Définition de la catégorie \*en chômage\***

Une personne sera considérée \*en chômage\* (C) une semaine donnée si elle n'était pas \*occupée\* et si elle répond à l'un des critères suivants :

- ! elle était en congé sans solde pour cause de mise à pied temporaire (non saisonnière);
- ! elle était en congé sans solde pour cause de mise à pied saisonnière *et* a cherché du travail à un moment donné au cours du mois en question;

---

<sup>2</sup> Un *travailleur sur demande* est un salarié à qui l'employeur n'a pas fixé de nombre d'heures de travail à faire chaque semaine ou chaque mois; c'est le cas, par exemple, des enseignants suppléants. Dans l'EPA, ces personnes sont considérées comme occupées seulement les semaines au cours desquelles elles travaillent réellement. Dans l'EDTR, nous ne pouvons leur demander pour chaque semaine si elles ont travaillé ou non, c'est pourquoi nous les considérons comme occupées si elles ont travaillé à un moment donné au cours du mois.

- ! elle était sans emploi et en a cherché un à un moment donné au cours du mois en question;
- ! elle était sans emploi, mais n'en a pas cherché parce qu'elle devait commencer à en occuper un dans les quatre semaines suivantes.

### **Définition de la catégorie \*inactif+**

La troisième catégorie est définie de façon résiduelle : une personne sera considérée \*inactive+ (I) une semaine donnée si elle n'était ni \*occupée+, ni \*en chômage+.

### **Autres définitions**

*Sans emploi* - La personne n'avait pas d'emploi, c'est-à-dire n'avait d'attachement à aucun employeur au cours de la semaine en question.

*En congé* - La personne ne travaillait pas (pour diverses raisons possibles), mais avait un attachement à un employeur -- en d'autres termes, l'employeur avait accepté que la personne revienne travailler pour lui à une date future. Dans la pratique, la distinction entre un congé sans solde et une cessation d'emploi suivie d'une réembauche n'est pas très claire<sup>3</sup>.

*Date d'entrée en fonction et date de cessation d'emploi* - Dates qui délimitent la période où un répondant a un attachement à un employeur au cours de l'année de

---

<sup>3</sup> Dans l'essai de l'EDTR, nous considérions qu'il y avait eu cessation d'emploi si le répondant avait indiqué \*non+ à la question : \*Travaillez-vous toujours pour ... au début de janvier 1993?+ Cependant, pour chaque cessation d'emploi nous demandions également au répondant s'il prévoyait retourner travailler pour cet employeur à une date ultérieure, ce à quoi plus de la moitié des personnes ont répondu oui.

référence. Une date d'entrée en fonction correspondant au 01/01/92 indique généralement que le répondant a commencé à occuper son poste avant le début de l'année de référence. De même, une date de cessation d'emploi correspondant au 12/31/92 indique généralement que le répondant occupait toujours cet emploi au début de l'année suivante<sup>4</sup>.

*Période d'emploi* - Période délimitée par la date d'entrée en fonction et la date de cessation d'emploi chez un employeur. Une période d'un an peut constituer une seule période d'emploi, une période sans emploi ou une combinaison de périodes d'emploi et de périodes sans emploi. C'est pendant une période d'emploi qu'un congé peut être déclaré.

### **3. COMPARAISONS AU NIVEAU GLOBAL AVEC LES DONNÉES DE L'EPA ET DE L'EA**

Nous avons comparé les estimations mensuelles relatives à l'emploi et au chômage tirées de l'EDTR aux estimations correspondantes de l'EPA pour 1992, et ce pour les deux régions d'essai (Terre-Neuve et RMR du sud de l'Ontario). Comme point de repère, nous avons établi la même comparaison entre les données de l'EA et de l'EPA pour 1990, dernière année pour laquelle nous disposons de données de l'EA.

Au moment d'évaluer les résultats de la comparaison EDTR/EPA, il faut garder à l'esprit la petite taille de l'échantillon utilisé pour l'essai de l'EDTR (839 répondants âgés de 16 à 69 ans à Terre-Neuve et 1 175 en Ontario). Les chiffres présentés

---

<sup>4</sup> Comme l'EDTR est une enquête longitudinale, on rappellera au répondant le nom des employeurs avec lesquels il avait un attachement à la fin de l'année précédente. Le nom de tous les employeurs signalés depuis le début de la participation du répondant à l'enquête sera conservé sur une liste que l'intervieweur consultera lorsqu'un \*nouvel+ employeur lui sera signalé lors d'une interview. S'il s'agit en fait d'un ancien employeur, l'intervieweur indiquera que le répondant a déjà travaillé pour cet employeur.

dans les graphiques 1 à 6 et dans les tableaux 1 à 4 sont fondés sur des données pondérées. Nous mentionnons dans les tableaux les coefficients de variation (CV) pour les estimations de l'EPA et celles de l'EDTR afin de donner une indication de la fiabilité.

### **Explication des différences entre l'EDTR et l'EPA**

Outre l'effet de la mémoire, un certain nombre de facteurs expliquent les différences entre les estimations de l'EDTR et celles de l'EPA :

- ! Dans l'EDTR, on ne tente pas de déterminer si la personne était prête à travailler au cours de la semaine en question. Toutes choses étant égales par ailleurs, on obtiendra donc, selon les données de l'EDTR, des estimations supérieures pour ce qui est du chômage.
- ! L'EDTR porte sur l'année entière tandis que, dans l'EPA, on considère qu'une semaine d'un mois est représentative de ce mois. Une proportion de courtes périodes sans emploi nous échappe donc inévitablement dans l'EPA, ce que l'EDTR devrait, en théorie, permettre d'éviter.
- ! L'EPA fait ressortir les activités courantes, tandis que dans l'EDTR, on fait un retour sur l'année entière et que les répondants ont l'avantage de pouvoir répondre rétrospectivement aux questions. Certaines situations vis-à-vis de l'activité peuvent être particulièrement touchées par cette différence de point de vue. C'est le cas, par exemple, des personnes qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles doivent commencer à en exercer un nouveau à une date future, mais qui sont néanmoins considérées comme en chômage dans le contexte de l'EPA. Une autre situation qui peut sembler différente en rétrospective a trait aux mises à pied. Dans l'EPA, une personne ayant fait

l'objet d'une mise à pied *temporaire* est considérée comme en chômage, mais une personne qui a fait l'objet d'une mise à pied *permanente ou saisonnière* est considérée comme en chômage uniquement si elle a cherché activement du travail. Le fait de répondre rétrospectivement pourrait modifier la déclaration des personnes qui ont été mises à pied temporairement et qui sont par la suite avisées qu'elles ne seront pas rappelées au travail. De même, il est possible qu'une personne qui a été mise à pied définitivement soit réembauchée. Il ne serait pas réaliste de croire qu'on pourrait grâce à l'EDTR détecter les changements de perception des répondants quant à leur situation à mesure que se produisent les événements.

### **Résultats relatifs à l'emploi**

On s'est servi du rapport emploi-population comme mesure de comparaison des résultats relatifs à l'emploi. Pour ce qui concerne Terre-Neuve, l'écart mensuel le plus important entre les taux de l'EDTR et ceux de l'EPA était de 3,1 points (en juin : 50,4 % pour l'EPA contre 53,5 % pour l'EDTR). La répartition saisonnière des deux séries de données est assez comparable. En ce qui a trait à l'Ontario, les rapports emploi-population, mois par mois, sont très semblables. Selon ces comparaisons, qui concernent des marchés du travail très différents, il semble que la méthode de l'EDTR pour définir l'emploi soit raisonnablement efficace.

### **Résultats relatifs au chômage**

Les graphiques 3 et 4 montrent la proportion de chômeurs exprimée en pourcentage de la population, tandis que les graphiques 5 et 6 indiquent le taux de chômage. Dans l'analyse qui suit, nous nous concentrons essentiellement sur la proportion de chômeurs, en pourcentage de la population.

Pour Terre-Neuve, l'EDTR a donné des niveaux de chômage qui étaient, la plupart des mois, supérieurs à ceux de l'EPA. La répartition saisonnière générale montre une forte surestimation jusqu'en mai, mais l'écart entre les deux séries de données se rétrécit à partir de juin. Le \*téléscopage+ à la fin de l'année, qui est manifeste dans la comparaison entre les données de l'EA et celles de l'EPA pour 1990, n'apparaît pas dans la comparaison EPA/EDTR.

Nous croyons que nos définitions et la façon dont les interviews avec rétro-information ont été réalisées sont un facteur important dans la surestimation du chômage en début d'année. Nous avons rappelé aux répondants quelle était leur situation vis-à-vis de la recherche d'emploi (ils \*cherchaient un emploi+ ou \*ne cherchaient pas d'emploi+) en janvier 1992, selon les données de l'EPA. Nous avons jugé plus sûr de donner un sens large au terme \*chercher+, c'est-à-dire d'utiliser une définition qui incluait les travailleurs découragés. Il nous semblait en effet risqué de considérer ces travailleurs comme des personnes qui \*ne cherchaient pas+ d'emploi, parce qu'on aurait pu penser qu'elles \*ne voulaient pas+ travailler.

Dans l'EDTR, chaque fois que l'on fait appel à la technique de l'interview avec rétro-information, les répondants peuvent réfuter les renseignements qu'on leur rappelle -- en d'autres termes, nous leur demandons explicitement si nos renseignements à propos de leur situation un an plus tôt sont exacts. Par conséquent, les répondants pouvaient nier qu'ils \*cherchaient+ un emploi en janvier 1992. Or, la grande majorité d'entre eux ont confirmé qu'ils en cherchaient un. Cela explique une partie de l'écart entre l'EDTR et l'EPA au début de l'année. Cependant, il semble que pour répondre aux questions de l'EDTR relativement à la recherche d'emploi effectuée plus tard dans l'année, les répondants aient utilisé une définition plus restreinte, c'est-à-dire qu'ils n'ont tenu compte que de la recherche active, ce qui a donné lieu à des estimations se rapprochant de celles de l'EPA. Si cette explication est exacte, l'écart devrait diminuer si on donnait un sens plus

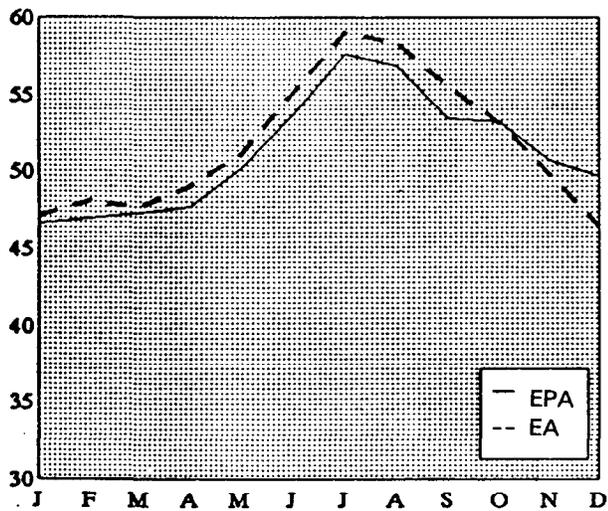
restreint au terme \*chercher+ au moment où on rappelle les renseignements de l'année précédente aux répondants.

Dans le cas de l'Ontario, les différences entre l'EDTR et l'EPA étaient moins marquées. Curieusement, les données de l'EDTR dans le graphique 4 présentent une distribution saisonnière comparativement à la ligne presque droite que forment les données de l'EPA. On ne sait pas très bien comment expliquer cette distribution, mais l'important est que la méthode de l'EDTR semble raisonnablement efficace. Le chômage est, en soi, plus difficile à mesurer que l'emploi et il n'est pas surprenant que les erreurs de classement aient une plus grande incidence sur le chômage.

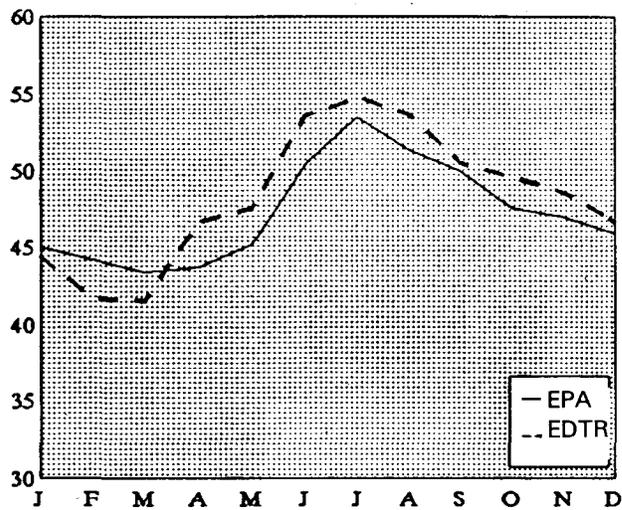
### GRAPHIQUE 1

Personnes occupées, en pourcentage de la population des 16-69 ans :  
comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, TERRE-NEUVE

EPA/EA (1990)



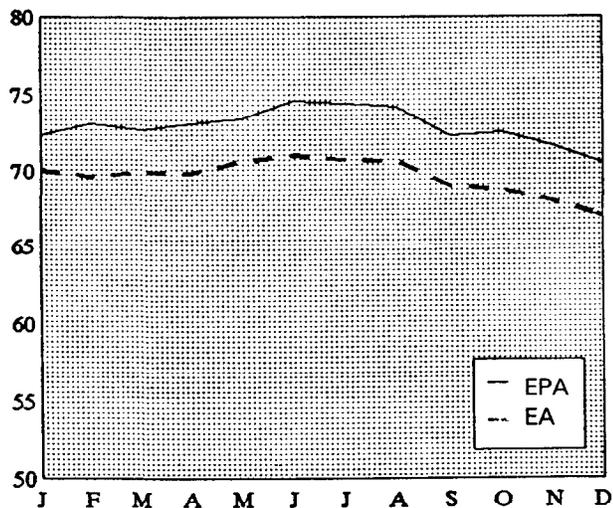
EPA/EDTR (1992)



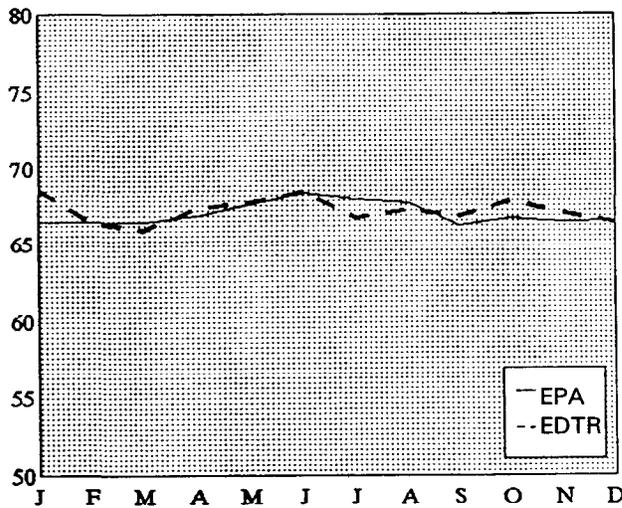
### GRAPHIQUE 2

Personnes occupées, en pourcentage de la population des 16-69 ans :  
comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, ONTARIO

EPA/EA (1990)



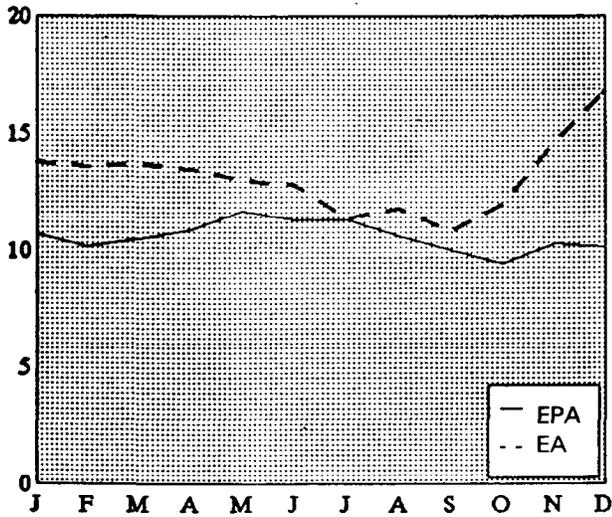
EPA/EDTR (1992)



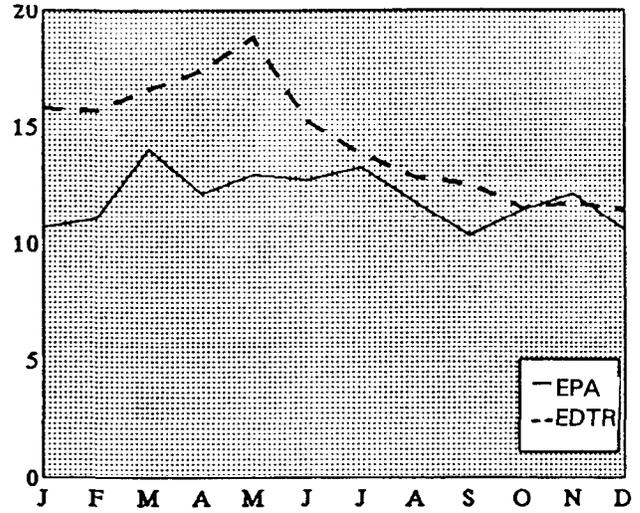
GRAPHIQUE 3

Chômeurs, en pourcentage de la population des 16-69 ans : comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, TERRE-NEUVE

EPA/EA (1990)



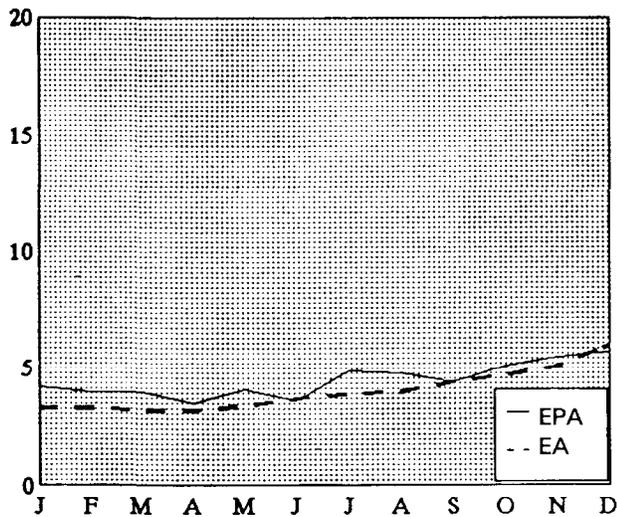
EPA/EDTR (1992)



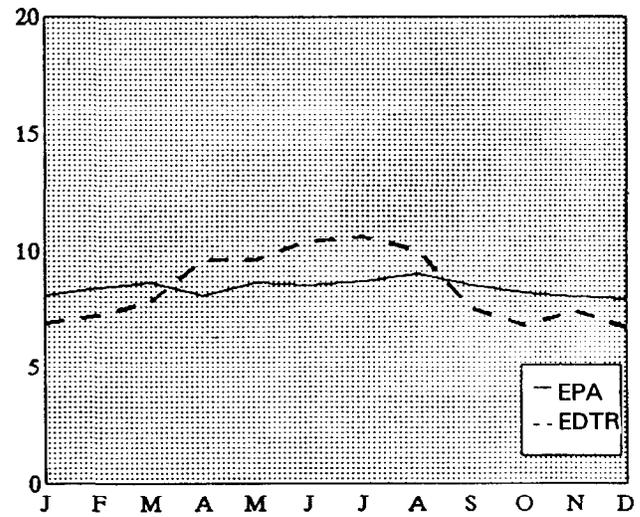
GRAPHIQUE 4

Chômeurs, en pourcentage de la population des 16-69 ans : comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, ONTARIO

EPA/EA (1990)

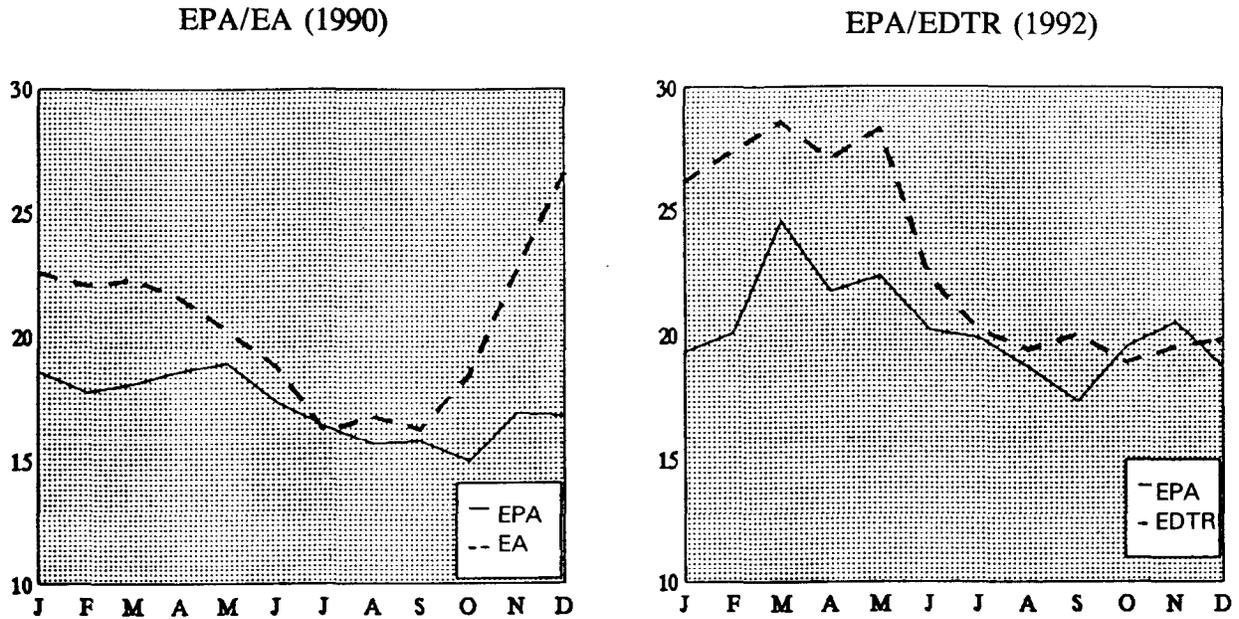


EPA/EDTR (1992)



### GRAPHIQUE 5

Taux de chômage, personnes âgées de 16 à 69 ans : comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, TERRE-NEUVE



### GRAPHIQUE 6

Taux de chômage, personnes âgées de 16 à 69 ans : comparaison entre l'EPA, l'EA et l'EDTR, ONTARIO

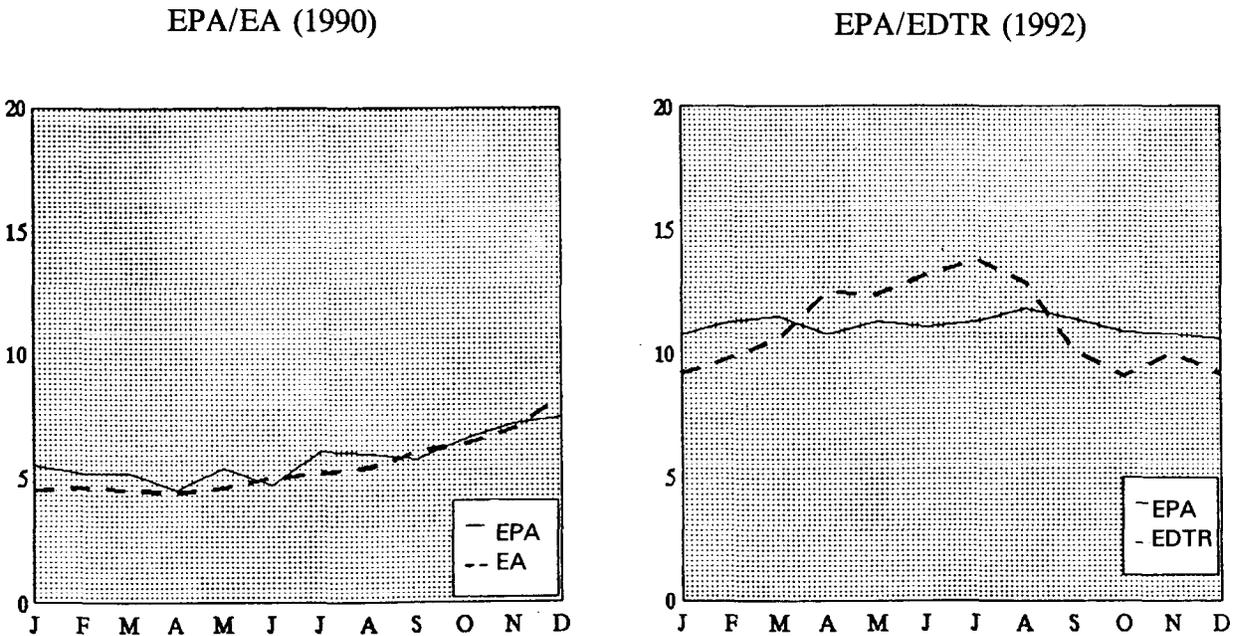


TABLEAU 1A: PERSONNES OCCUPÉES, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DES 16-69 ANS; COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, TERRE-NEUVE

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)*	Estimation	C.V.(%)*
Janvier	45,0	2,6	44,4	4,1
Février	44,2	2,5	41,7	4,2
Mars	43,4	2,3	41,5	4,6
Avril	43,7	2,1	46,7	3,8
Mai	45,2	2,3	47,6	4,1
Juin	50,4	2,1	53,5	3,3
Juillet	53,4	2,0	54,8	3,0
Août	51,3	1,6	53,6	3,1
Septembre	50,0	1,6	50,5	3,2
Octobre	47,6	2,0	49,6	3,7
Novembre	47,0	1,9	48,6	3,9
Décembre	45,9	2,0	46,7	4,7

\* Les coefficients de variation sont donnés dans ce tableau et dans les suivants pour indiquer l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage, qui revêt une importance particulière étant donné la petite taille de l'échantillon utilisé pour l'essai. Une mise en garde s'impose cependant à l'intention des lecteurs qui voudraient utiliser ces chiffres pour déterminer si les différences observées sont significatives. L'interprétation de ces données n'est pas simple parce que l'échantillon de l'EDTR est un sous-ensemble de celui de l'EPA. De plus, un sixième de l'échantillon de l'EPA est remplacé chaque mois, tandis que les données mensuelles de l'EDTR sont fondées sur des renseignements recueillis en janvier 1993 en faisant appel à la mémoire des répondants.

TABLEAU 1B: PERSONNES OCCUPÉES, EN POURCENTAGE DE LA  
POPULATION DES 16-69 ANS;  
COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, ONTARIO

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)	Estimation	C.V.(%)
Janvier	66,4	1,0	68,5	2,9
Février	66,4	0,9	66,4	2,8
Mars	66,4	0,9	65,9	2,9
Avril	66,7	0,9	67,3	3,1
Mai	67,6	0,9	67,7	2,6
Juin	68,3	0,8	68,4	2,2
Juillet	67,9	0,9	66,7	2,1
Août	67,7	0,9	67,2	1,7
Septembre	66,1	0,9	66,8	2,2
Octobre	66,7	1,0	67,8	2,1
Novembre	66,4	0,9	67,0	2,4
Décembre	66,5	1,0	66,4	2,4

TABLEAU 2A: CHÔMEURS, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION  
DES 16-69 ANS;  
COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, TERRE-NEUVE

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)	Estimation	C.V.(%)
Janvier	10,7	5,2	15,8	9,8
Février	11,7	5,2	15,7	8,3
Mars	14,1	3,9	16,6	8,1
Avril	12,2	4,5	17,4	7,4
Mai	13,0	3,6	18,8	8,3
Juin	12,8	4,1	15,3	8,2
Juillet	13,3	4,3	13,9	7,4
Août	11,8	5,3	12,9	10,0
Septembre	10,4	5,1	12,6	10,3
Octobre	11,5	4,8	11,6	11,9
Novembre	12,2	5,2	11,8	11,5
Décembre	10,6	5,7	11,5	14,0

TABLEAU 2B: CHÔMEURS, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION  
DES 16-69 ANS;  
COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, ONTARIO

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)	Estimation	C.V.(%)
Janvier	8,0	4,8	6,9	12,9
Février	8,4	5,0	7,2	12,5
Mars	8,6	5,2	7,8	10,4
Avril	8,1	5,8	9,6	12,8
Mai	8,6	4,1	9,6	12,7
Juin	8,6	4,6	10,4	13,2
Juillet	8,6	4,6	10,6	14,2
Août	9,0	4,6	10,0	13,6
Septembre	8,5	4,6	7,5	11,8
Octobre	8,2	4,5	6,8	14,8
Novembre	8,0	4,7	7,4	13,5
Décembre	7,9	4,8	6,7	10,8

TABLEAU 3A: TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE  
16 À 69 ANS;  
COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, TERRE-NEUVE

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)	Estimation	C.V.(%)
Janvier	19,3	5,3	26,2	9,3
Février	20,1	5,1	27,4	8,2
Mars	24,5	4,0	28,6	8,2
Avril	21,8	4,5	27,1	7,6
Mai	22,4	3,9	28,3	8,4
Juin	20,2	4,6	22,3	8,1
Juillet	19,9	4,3	20,2	7,3
Août	18,7	4,6	19,4	9,8
Septembre	17,3	4,5	20,0	10,3
Octobre	19,5	4,4	18,9	12,1
Novembre	20,5	4,8	19,5	11,7
Décembre	18,8	5,3	19,8	14,5

TABLEAU 3B: TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE  
16 À 69 ANS;  
COMPARAISON ENTRE L'EPA ET L'EDTR, 1992, ONTARIO

MOIS	EPA		EDTR	
	Estimation	C.V.(%)	Estimation	C.V.(%)
Janvier	10,8	4,8	9,2	12,5
Février	11,2	4,9	9,8	12,6
Mars	11,5	5,1	10,6	11,0
Avril	10,8	5,6	12,5	13,4
Mai	11,3	4,0	12,4	12,8
Juin	11,1	4,5	13,2	13,2
Juillet	11,3	4,5	13,8	13,6
Août	11,8	4,5	12,9	12,7
Septembre	11,4	4,6	10,0	11,1
Octobre	10,9	4,6	9,1	14,2
Novembre	10,8	4,7	10,0	13,0
Décembre	10,6	4,8	9,2	10,0

## **Ce que nous a appris l'EA**

Les procédures de classement de la population active utilisées dans l'EA diffèrent à plusieurs égards de celles qui ont été élaborées pour l'EDTR. Voici un résumé des principales différences.

Dans l'EA, il existait quatre catégories de situation vis-à-vis de l'activité en fonction desquelles on classait les répondants. Outre les trois catégories traditionnelles, une quatrième (\*M+) visait les personnes en marge de la population active, c'est-à-dire les personnes qui auraient aimé travailler, mais qui ne cherchaient pas d'emploi. Dans le contexte de l'EPA, la catégorie M est un sous-ensemble de la catégorie I. Dans l'EDTR, nous n'avons pas tenté de distinguer les répondants appartenant à cette quatrième catégorie, parce qu'il est difficile de suivre les changements de situation des répondants entre les catégories M, I et C. Nous posons plutôt aux personnes \*inactives+ une question sur leur désir de travailler. Un utilisateur de données peut *remplacer* une période pendant laquelle un répondant est classé dans la catégorie M par une période d'inactivité (I) ou utiliser les renseignements relatifs aux personnes en marge de la population active sur le plan qualitatif.

Deuxièmement, on utilise beaucoup plus la technique de l'interview avec rétro-information dans l'EDTR qu'on n'a jamais pu le faire dans l'EA, puisque cette dernière était réalisée au moyen d'interviews papier et crayon. Il faut cependant rappeler qu'on utilisait aussi pour l'EA la technique de l'interview avec rétro-information et que cela aurait eu des répercussions sur les données illustrées dans les graphiques 1 à 6. Plus précisément, après 1986, on a commencé à rappeler aux répondants de l'EA le nom de leur employeur. Une évaluation des résultats de cette enquête a montré que cette technique réduisait effectivement l'ampleur de la déclaration erronée de changements de situation vis-à-vis de l'activité à la lisière.

Autrement, on aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait davantage de signes d'erreurs de mémoire dans les premiers mois de l'année.

Troisièmement, la structure du questionnaire de l'EDTR est différente, principalement parce que la méthode de l'IAO permet d'établir automatiquement les périodes sans emploi. Bien qu'il soit difficile d'en mesurer l'effet, la différence la plus importante est probablement le fait que les renseignements relatifs aux périodes sans emploi sont recueillis, pour chaque période, *après* la collecte des renseignements se rapportant aux emplois. Dans l'EA, on rattachait les questions sur les périodes sans emploi qui étaient définies à la période d'emploi subséquente.

Quatrièmement, on essaie de simuler dans l'EDTR des situations où les répondants s'attendent à entrer en fonction dans un nouvel emploi à une date future. Dans l'EPA, une personne qui doit commencer à occuper un emploi dans les quatre semaines suivant l'enquête est considérée comme en chômage, même si elle ne cherche pas activement un emploi. Dans une enquête comme l'EA ou l'EDTR, il y a un risque que de courtes périodes de chômage ne soient pas du tout prises en compte, en particulier dans les cas où une personne qui sait qu'elle n'occupera plus son emploi en cherche et en trouve un autre avant d'avoir quitté le premier. Les changements de situation vis-à-vis de l'activité dans ces cas pourraient se traduire de la façon suivante :

O ---> I ---> O. Si le répondant est considéré comme une personne qui doit commencer à exercer un emploi à une date future, une courte période sans emploi se traduira plus vraisemblablement comme ceci : O ---> C ---> O.

Enfin, chaque fois qu'un nouvel emploi est signalé dans le cadre de l'EDTR, on pose des questions sur la façon dont l'emploi a été obtenu. Le but de ces questions est d'encourager les répondants à se souvenir des démarches de recherche d'emploi

qu'ils ont entreprises avant leur entrée en fonction et de les inciter ainsi à déclarer les courtes périodes pendant lesquelles ils ont été en chômage.

#### **4. COMPARAISONS AU NIVEAU DES MICRODONNÉES ENTRE L'EPA ET L'EDTR**

La comparaison d'estimations agrégées peut faire ressortir des biais dans les données, mais même si les résultats semblent satisfaisants à ce niveau, il est possible qu'il y ait beaucoup d'erreurs de classement, qui s'annulent réciproquement.

L'essai avait été conçu de façon à permettre aussi des comparaisons détaillées. L'échantillon utilisé aux fins de l'essai était un sous-ensemble de ménages qui avaient été introduits par renouvellement dans l'échantillon de l'EPA en décembre 1991 et en avaient été supprimés en mai 1992. Il est donc possible de comparer les renseignements que les répondants avaient déclarés dans l'EPA dans les cinq premiers mois de 1992 avec ceux qu'ils ont déclarés rétrospectivement lors de l'interview de l'EDTR en janvier 1993.

Dans cette analyse, nous avons comparé les situations vis-à-vis de l'activité -- occupé (O), en chômage (C) ou inactif (I) -- déterminées selon les données de l'EPA avec celles qui ont été établies à partir des données de l'EDTR. Comme l'EDTR permet d'établir la situation vis-à-vis de l'activité pour chaque semaine de l'année, contrairement à l'EPA où on détermine cette situation pour une seule semaine, nous avons utilisé, pour les besoins de notre comparaison, la situation vis-à-vis de l'activité établie selon les données de l'EDTR pour la semaine de référence de l'EPA.

On peut voir au tableau 5 le taux de concordance -- c'est-à-dire la proportion de répondants pour lesquels on a établi la même situation vis-à-vis de l'activité dans les deux enquêtes -- selon le mois et la région d'essai. En Ontario, les taux sont remarquablement élevés, variant entre 89 % et 94 %. À Terre-Neuve, ils sont légèrement inférieurs (78 % à 89 %) et vont généralement en décroissant à mesure que l'année avance. Si nous disposions de microdonnées pour toute l'année, nous commencerions probablement à voir une amélioration -- l'effet des erreurs de mémoire devrait s'atténuer à mesure qu'on approche de la fin de l'année de référence. Le recours à la technique de l'interview avec rétro-information pourrait expliquer le fait que le taux de concordance est plus élevé en janvier que dans les mois suivants.

#### **Erreurs de classement entre les catégories \*occupé+ et \*en chô mage+**

Les tableaux 6 à 10 montrent dans quelle catégorie les répondants ont été classés dans les deux enquêtes; les cases qui se situent de part et d'autre de la diagonale représentent les erreurs de classement. Au moment d'interpréter ces erreurs, il conviendra cependant de ne pas oublier qu'elles peuvent être dues à des différences de définition ou à des réponses incorrectes aux questions.

Pour ce qui concerne les divers types de classement incorrects, les erreurs entre les catégories \*occupé+ et \*en chô mage+ sont généralement uniformes et peu nombreuses -- le nombre de cas ayant été classés dans la catégorie O dans l'EPA, mais dans la catégorie C dans l'EDTR était à peu près équivalent à celui des cas ayant été classés dans la catégorie C dans l'EPA, mais dans la catégorie O dans l'EDTR.

### **Erreurs de classement entre les catégories \*occupé+ et \*inactif+**

Les erreurs de classement entre les catégories \*occupé+ et \*inactif+ ont été assez peu nombreuses pour l'Ontario. Dans les cinq mois observés, la proportion la plus élevée de cas classés dans la catégorie O dans l'EDTR, mais dans la catégorie I dans l'EPA a été de 1,9 %. La proportion de cas dans la situation inverse, c'est-à-dire les cas classés dans la catégorie I dans l'EDTR, mais dans la catégorie O dans l'EPA, s'est élevée à au plus 2,4 %. À Terre-Neuve, le nombre de cas classés dans la catégorie O dans l'EDTR, mais dans la catégorie I dans l'EPA a représenté environ 3 % de l'ensemble des cas en moyenne pour les cinq mois, ce qui correspond à peu près à la même proportion de cas dans la situation inverse. Cependant, la répartition mensuelle des erreurs apparaît quelque peu étrange :

	% de cas à Terre-Neuve classés dans les catégories...	
	O dans l'EDTR <u>mais I dans l'EPA</u>	I dans l'EDTR <u>mais O dans l'EPA</u>
Janv.	1,0	1,6
Févr.	1,9	4,7
Mars	2,2	4,8
Avr.	4,7	2,0
Mai	5,2	2,4

En supposant que le classement effectué selon les données de l'EPA est correct, la colonne de droite dénote les cas où l'EDTR n'a pas permis de relever l'existence d'un emploi pendant la semaine de référence de l'EPA. Le pourcentage moins élevé en janvier pourrait être attribuable à la technique de l'interview avec rétro-information.

En principe, la colonne de gauche fait référence aux cas où un emploi a été déclaré dans l'EDTR mais pas dans l'EPA. On ne sait pas très bien pourquoi les pourcentages vont en croissant de janvier à mai.

### **Erreurs de classement entre les catégories \*en chômage+ et \*inactif+**

La distinction entre le chômage et l'inactivité est généralement plus difficile à établir que ne l'est la distinction entre toute autre combinaison de situation vis-à-vis de l'activité. Cela dit, il est plutôt surprenant que pour l'Ontario la proportion d'erreurs de classement entre les catégories C et I ait été presque égale à celle des autres types d'erreurs. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant pour Terre-Neuve :

	% de cas à Terre-Neuve classés dans les catégories...	
	C dans l'EDTR <u>mais I dans l'EPA</u>	I dans l'EDTR <u>mais C dans l'EPA</u>
Janv.	6,7	1,0
Févr.	7,9	1,8
Mars	6,2	2,5
Avr.	8,4	1,8
Mai	8,4	2,3

Ce qui nous préoccupe particulièrement ici, c'est la proportion relativement élevée de cas classés dans la catégorie \*en chômage+ dans l'EDTR mais dans la catégorie \*inactif+ dans l'EPA. Une des principales causes de ces erreurs est probablement le sens plus large que nous donnions à \*chercher un emploi+ quand nous rappelions au répondant sa situation vis-à-vis de la recherche d'emploi en janvier 1992.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette définition peut être et sera modifiée.

TABLEAU 5A:  
TAUX DE CONCORDANCE (PROPORTION DE CAS CLASSÉS  
DANS LA MÊME CATÉGORIE DANS L'EDTR ET DANS L'EPA) ET  
STATISTIQUE KAPPA : TERRE-NEUVE \*

Mois	Total	Concordance (%)	KAPPA** (%)
Janvier	839	88,7	81,2
Février	838	82,5	70,6
Mars	837	82,7	71,6
Avril	834	80,7	68,4
Mai	832	78,2	65,0

TABLEAU 5B:  
TAUX DE CONCORDANCE (PROPORTION DE CAS CLASSÉS  
DANS LA MÊME CATÉGORIE DANS L'EDTR ET DANS L'EPA) ET  
STATISTIQUE KAPPA : ONTARIO \*

Mois	Total	Concordance (%)	KAPPA** (%)
Janvier	1 175	93,6	86,5
Février	1 166	90,7	80,5
Mars	1 162	89,4	78,0
Avril	1 157	90,2	79,3
Mai	1 150	90,5	79,8

\* Chiffres fondés sur des données non pondérées. Le nombre de cas change chaque mois en raison de la non-réponse dans l'EPA.

\*\* Il s'agit d'un taux de concordance rectifié pour tenir compte de la concordance qui pourrait être due au hasard.

TABLEAU 6A: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, JANVIER 1992, TERRE-NEUVE

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	41,4	1,0	1,0
C	0,2	7,9	6,7
I	1,6	1,0	39,5
Taux de concordance = 88,7%			
N = 839			

TABLEAU 6B: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, JANVIER 1992, ONTARIO

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	66,0	1,2	1,9
C	0,1	5,9	1,4
I	0,8	1,1	21,8
Taux de concordance = 93,7%			
N = 1175			

TABLEAU 7A: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, FÉVRIER 1992, TERRE-NEUVE

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	37,8	0,6	1,9
C	0,7	6,3	7,9
I	4,7	1,8	38,3
Taux de concordance = 82,4%			
N = 838			

TABLEAU 7B: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, FÉVRIER 1992, ONTARIO

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	64,6	1,6	1,5
C	0,7	4,6	2,0
I	2,2	1,3	21,5
Taux de concordance = 90,7%			
N = 1166			

TABLEAU 8A: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, MARS 1992, TERRE-NEUVE

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	37,2	0,8	2,2
C	0,8	8,7	6,2
I	4,8	2,5	36,8
Taux de concordance = 82,7%			
N = 837			

TABLEAU 8B: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, MARS 1992, ONTARIO

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	63,6	2,1	1,5
C	0,6	4,4	2,7
I	2,4	1,3	21,4
Taux de concordance = 89,4%			
N = 1162			

TABLEAU 9A: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, AVRIL 1992, TERRE-NEUVE

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	39,4	1,4	4,7
C	1,0	7,2	8,4
I	2,0	1,8	34,1
Taux de concordance = 80,7%			
N = 834			

TABLEAU 9B: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, AVRIL 1992, ONTARIO

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	65,4	1,7	1,6
C	0,5	4,8	3,2
I	1,8	0,9	20,0
Taux de concordance = 90,2%			
N = 1157			

TABLEAU 10A: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, MAI 1992, TERRE-NEUVE

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	39,1	2,3	5,2
C	1,2	8,5	8,4
I	2,4	2,3	30,6
Taux de concordance = 78,2%			
N = 832			

TABLEAU 10B: SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE  
SELON L'EPA ET L'EDTR, MAI 1992, ONTARIO

	EPA		
EDTR	O	C	I
O	66,0	1,2	1,4
C	1,4	5,0	2,5
I	1,4	1,6	19,5
Taux de concordance = 90,5%			
N = 1150			

### **Erreurs de classement attribuables à des erreurs de dates**

Les erreurs de mémoire ont des répercussions sur les enquêtes rétrospectives comme l'EDTR, mais, de toute évidence, certaines situations et certains événements risquent plus que d'autres d'en être l'objet. Par exemple, on peut difficilement s'imaginer comment un emploi inexistant pourrait être déclaré; la sous-déclaration de l'emploi est donc un scénario plus plausible que la surdéclaration. De même, il devrait être plus facile de se souvenir d'avoir occupé un emploi que de la date de son entrée en fonction et de cessation d'emploi. Il est possible que les erreurs dans les dates expliquent une bonne part des différences entre l'EDTR et l'EPA.

Afin d'évaluer l'effet des erreurs relatives aux dates, nous avons examiné les enregistrements divergeant lors de la comparaison détaillée pour voir si la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon les données de l'EDTR dans les deux semaines ayant précédé et les deux semaines ayant suivi la semaine de référence de l'EPA concordait avec celle qui avait été établie selon l'EPA.

Les tableaux 11A et 11B indiquent le nombre de cas où la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon l'EDTR ne concordait pas avec celle qui a été établie selon l'EPA dans la semaine de référence de l'EPA, mais où elle concordait dans les deux semaines ayant précédé ou les deux semaines ayant suivi la semaine de

référence (troisième colonne de chiffres). Autrement dit, les données de l'EDTR indiquent qu'il s'est produit un changement de situation vis-à-vis de l'activité à un moment donné près de la semaine de référence de l'EPA. Le nombre de cas en question est peu élevé. Si on considérait que ces cas sont bien classés, les taux de concordance entre l'EDTR et l'EPA augmenteraient d'au plus 4,0 points à Terre-Neuve (pour atteindre 86,7 % en mars) et 2,4 points en Ontario (pour atteindre 93,1 % en février).

L'évaluation des erreurs de dates a soulevé un problème intéressant. Dans les tableaux 12A et 12B, nous examinons plus attentivement les cas mal classés où la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon l'EDTR concordait avec celle qui avait établie selon l'EPA à un moment donné dans l'intervalle de cinq semaines comprenant la semaine de référence. Les tableaux indiquent le nombre de cas qui concordent une semaine avant et une semaine après la semaine de référence et le nombre de cas qui concordent deux semaines avant et deux semaines après la semaine de référence. La répartition est loin d'être uniforme, la majorité des cas étant concentrés dans quelques cases.

Cette répartition traduit la façon dont on classe la population active. Deux méthodes influent sur cette répartition. D'abord, des données relatives à la recherche d'emploi pendant des périodes sans emploi et des congés sans solde sont recueillies pour chaque mois, puis converties pour correspondre à des périodes

hebdomadaires -- du dimanche au samedi -- dont certaines chevauchent deux mois<sup>5</sup>. Les cases contenant les chiffres les plus élevés dans les tableaux 12A et 12B correspondent aux semaines suivantes, qui chevauchent toutes deux mois, en 1992 :

du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février

du 29 mars au 4 avril

du 31 mars au 6 juin.

Ensuite, quand un répondant peut indiquer le mois au cours duquel il a commencé à exercer ou quitté un emploi, mais non la date exacte, l'intervieweur pose des questions supplémentaires pour obtenir une date approximative. Si le répondant ne peut en donner une, la date d'entrée en fonction est automatiquement fixée au premier jour du mois et la date de cessation d'emploi, au dernier jour du mois. Par conséquent, il se peut que les changements de situation vis-à-vis de l'activité soient concentrés dans les semaines qui chevauchent deux mois.

En principe, ces méthodes de classement pourraient donner lieu à une répartition irrégulière des données relatives à la situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité dans le contexte de l'EDTR. À la limite, la représentation graphique des données

---

<sup>5</sup> L'utilisation d'une période d'un mois pour signaler les activités de recherche d'emploi est, d'un point de vue conceptuel, conforme à l'EPA. Dans cette dernière, on demande aux répondants s'ils ont cherché un emploi à un moment donné au cours des quatre semaines ayant précédé la semaine de référence, qui est celle du milieu du mois.

pourrait avoir l'allure d'un escalier : on observerait des hausses et des baisses à peu près toutes les quatre semaines et des plateaux entre ces périodes. Heureusement, les graphiques 7 à 10 montrent que ce n'est pas le cas. Dans ces graphiques, on peut voir le pourcentage de personnes occupées et de chômeurs par semaine dans les deux régions d'essai. Les lignes verticales indiquent les semaines qui chevauchent deux mois. Dans l'ensemble, ces semaines ne semblent pas marquer de changements de sens importants et, à l'exception des résultats relatifs aux personnes occupées en février à Terre-Neuve, les répartitions semblent assez raisonnables.

TABLEAU 11A: PROPORTION DE CAS OÙ LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE SELON L'EDTR CONCORDAIT AVEC CELLE QUI AVAIT ÉTÉ ÉTABLIE SELON L'EPA DANS LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE ET POUR LA PÉRIODE DE CINQ SEMAINES COMPRENANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE : TERRE-NEUVE

Mois	Nombre total de cas	Concord. entre l'EDTR et l'EPA dans la semaine de référence	Non-concord. dans la sem. de réf., mais concord. dans les 2 semaines avant ou après	Taux de concordance (%)	
				Fondé sur la semaine de référence	Fondé sur la période de 5 semaines
Janvier	839	744	6	88,7	89,4
Février	838	691	31	82,5	86,2
Mars	837	692	34	82,7	86,7
Avril	834	673	9	80,7	81,8
Mai	832	651	15	78,2	80,0

**TABEAU 11B: PROPORTION DE CAS OÙ LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DÉTERMINÉE SELON L'EDTR CONCORDAIT AVEC CELLE QUI AVAIT ÉTÉ ÉTABLIE SELON L'EPA DANS LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE ET POUR LA PÉRIODE DE CINQ SEMAINES COMPRENANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE : ONTARIO**

Mois	Nombre total de cas	Concord. entre l'EDTR et l'EPA dans la semaine de référence	Non-concord. dans la sem. de réf., mais concord. dans les 2 semaines avant ou après	Taux de concordance (%)	
				Fondé sur la semaine de référence	Fondé sur la période de 5 semaines
Janvier	1175	1100	4	93,6	94,0
Février	1166	1058	27	90,7	93,1
Mars	1162	1039	19	89,4	91,0
Avril	1157	1044	4	90,2	90,6
Mai	1150	1041	13	90,5	91,7

**TABLEAU 12A: CAS DE L'EDTR MAL CLASSÉS  
DANS LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE DE L'EPA, MAIS CLASSÉS  
CORRECTEMENT DANS LES DEUX SEMAINES AYANT PRÉCÉDÉ  
OU SUIVI LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE : TERRE-NEUVE**

Mois	Cas mal classés dans la semaine de référence mais classés correctement dans les 2 semaines avant ou après	Semaines où la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon l'EDTR concordait avec celle qui avait été établie selon l'EPA *			
		2 semaines avant la semaine de référence	1 semaine avant la semaine de référence	1 semaine après la semaine de référence	2 semaines après la semaine de référence
Jan	6	4	4	2	3
Fév	31	31	2	0	0
Mars	34	1	0	1	33
Avr	9	4	3	0	5
Mai	15	13	2	3	3

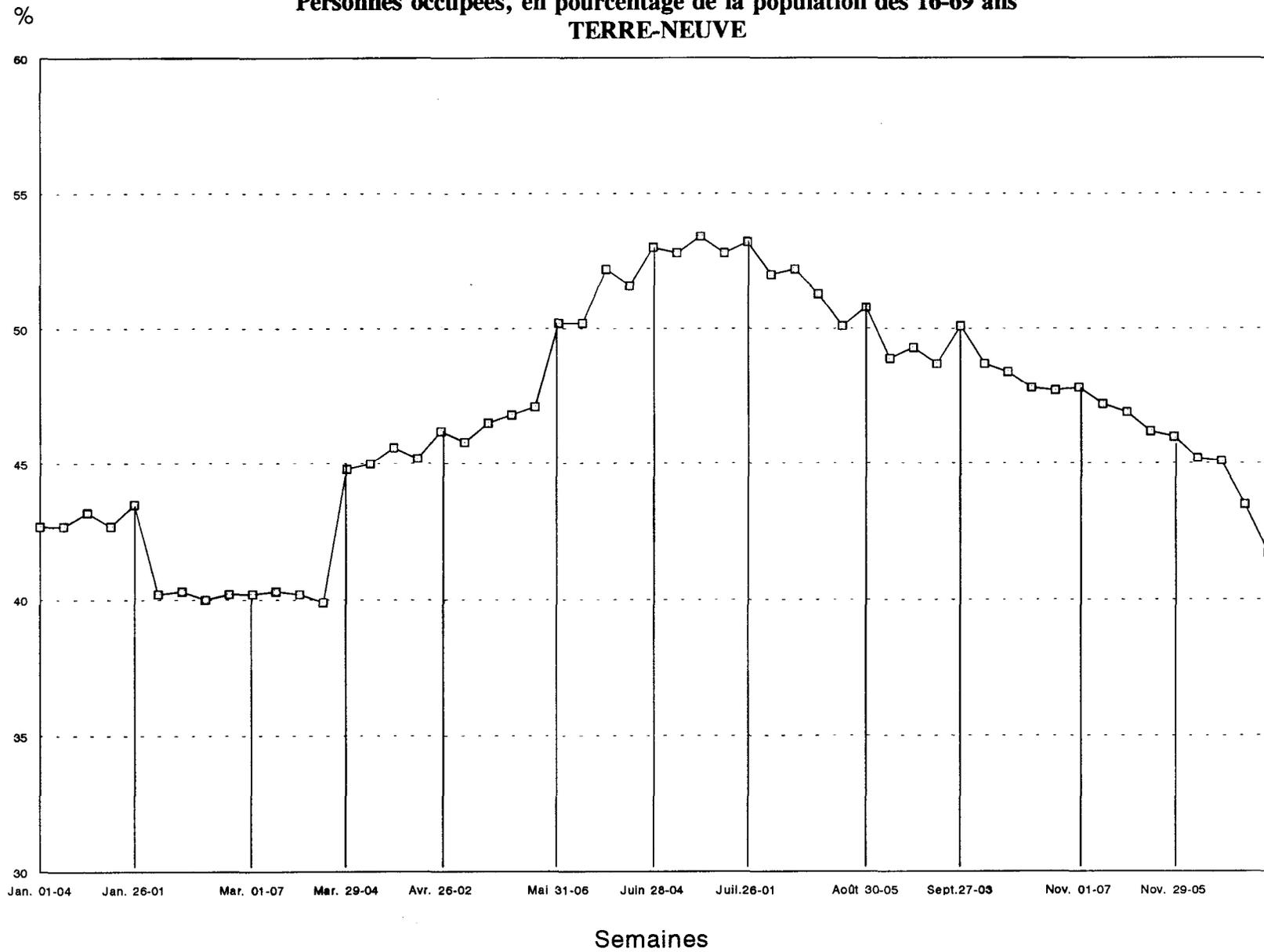
\* La somme des chiffres dans les rangs ne correspond pas au nombre de cas puisque, nécessairement, le même cas peut figurer dans plus d'une case.

**TABLEAU 12B: CAS DE L'EDTR MAL CLASSÉS  
DANS LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE DE L'EPA, MAIS CLASSÉS  
CORRECTEMENT DANS LES DEUX SEMAINES AYANT PRÉCÉDÉ  
OU SUIVI LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE : ONTARIO**

Mois	Cas mal classés dans la semaine de référence mais classés correctement dans les 2 semaines avant ou après	Semaines où la situation vis-à-vis de l'activité déterminée selon l'EDTR concordait avec celle qui avait été établie selon l'EPA *			
		2 semaines avant la semaine de référence	1 semaine avant la semaine de référence	1 semaine après la semaine de référence	2 semaines après la semaine de référence
Jan	4	3	3	1	1
Fév	27	26	3	1	1
Mars	19	3	0	1	15
Avr	4	3	1	0	1
Mai	13	10	0	1	1

\* La somme des chiffres dans les rangs ne correspond pas au nombre de cas puisque, nécessairement, le même cas peut figurer dans plus d'une case.

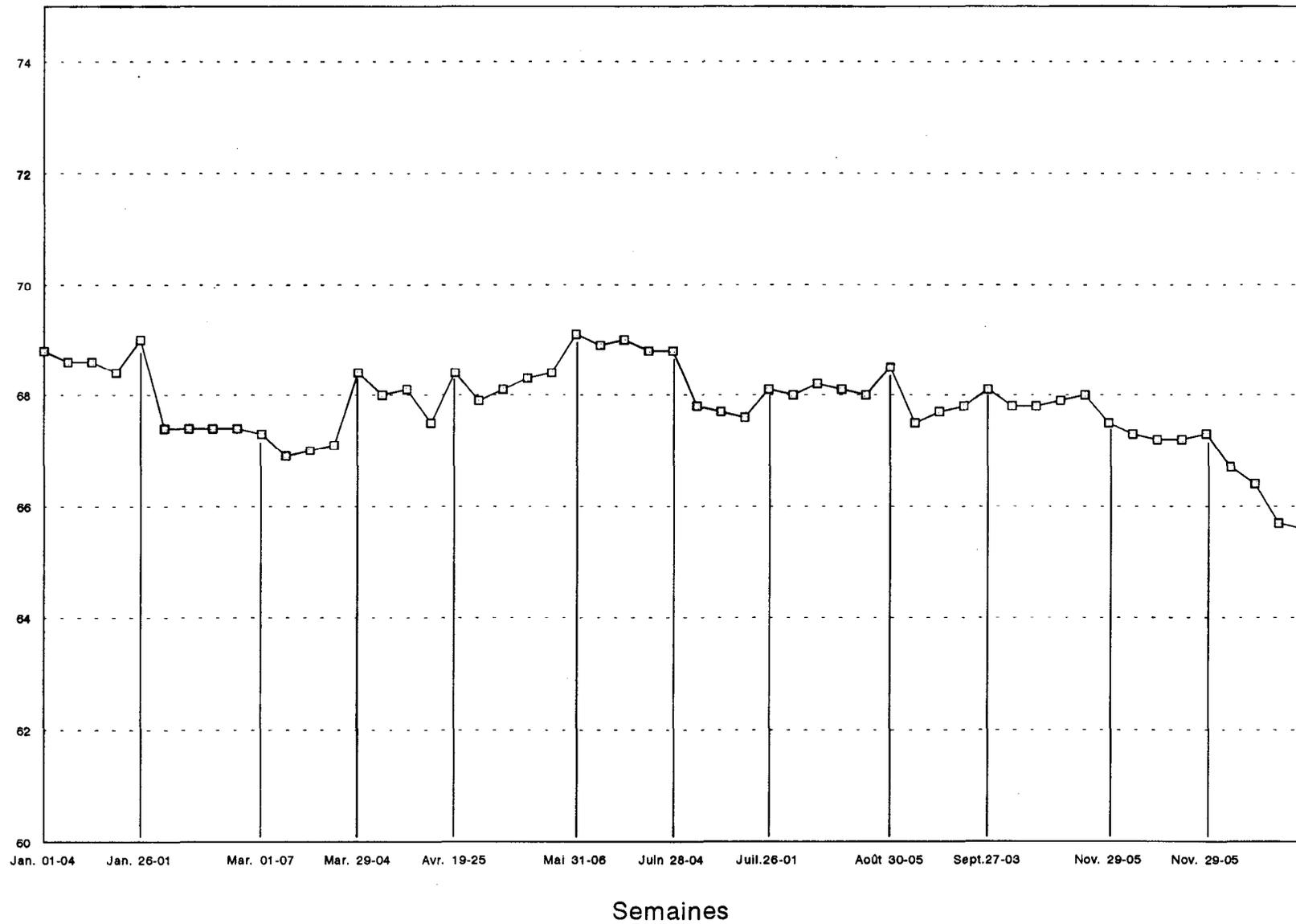
**GRAPHIQUE 7**  
**Personnes occupées, en pourcentage de la population des 16-69 ans**  
**TERRE-NEUVE**



### GRAPHIQUE 8

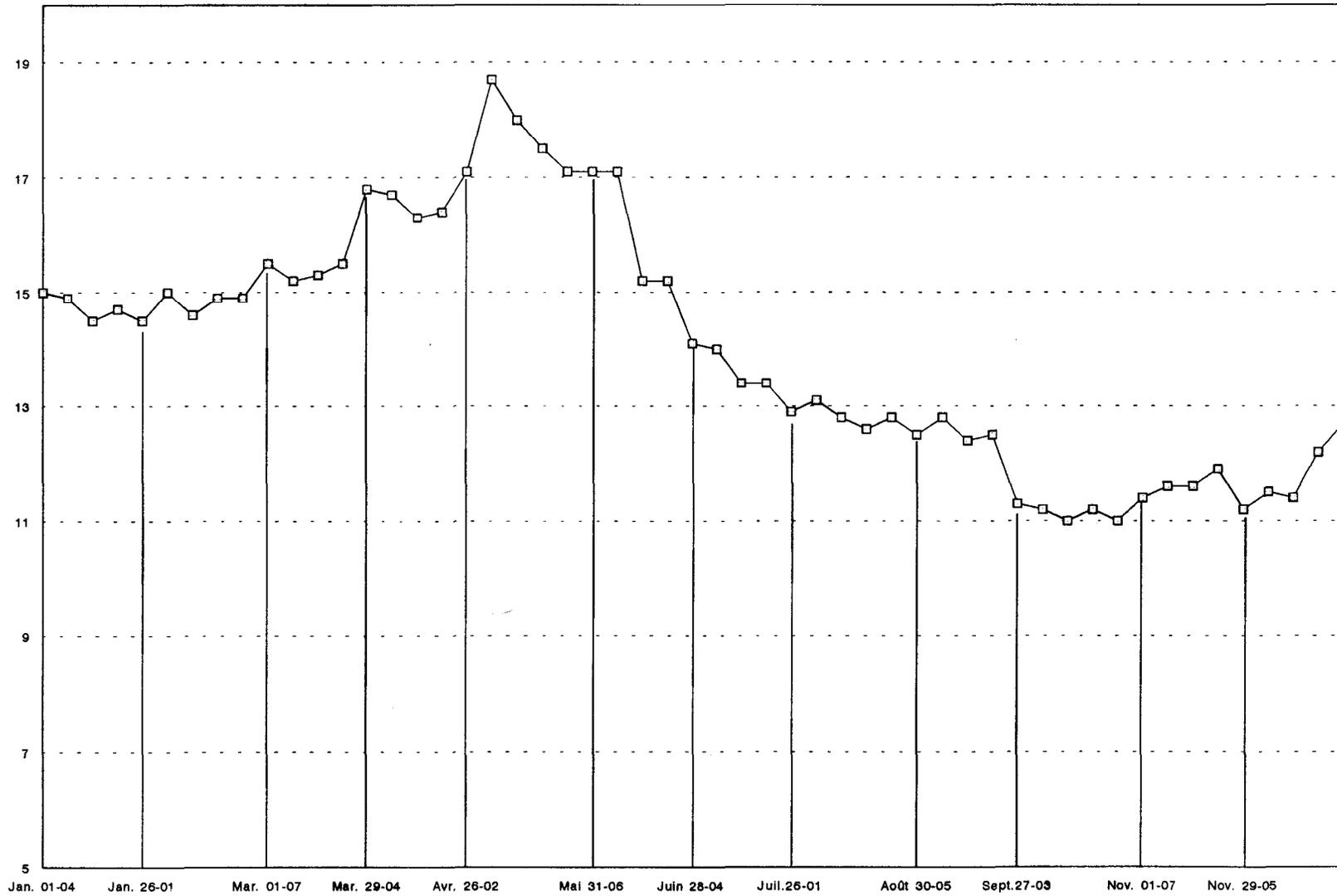
Personnes occupées, en pourcentage de la population des 16-69 ans  
ONTARIO

%



**GRAPHIQUE 9**  
**Chômeurs, en pourcentage de la population des 16-69 ans**  
**TERRE-NEUVE**

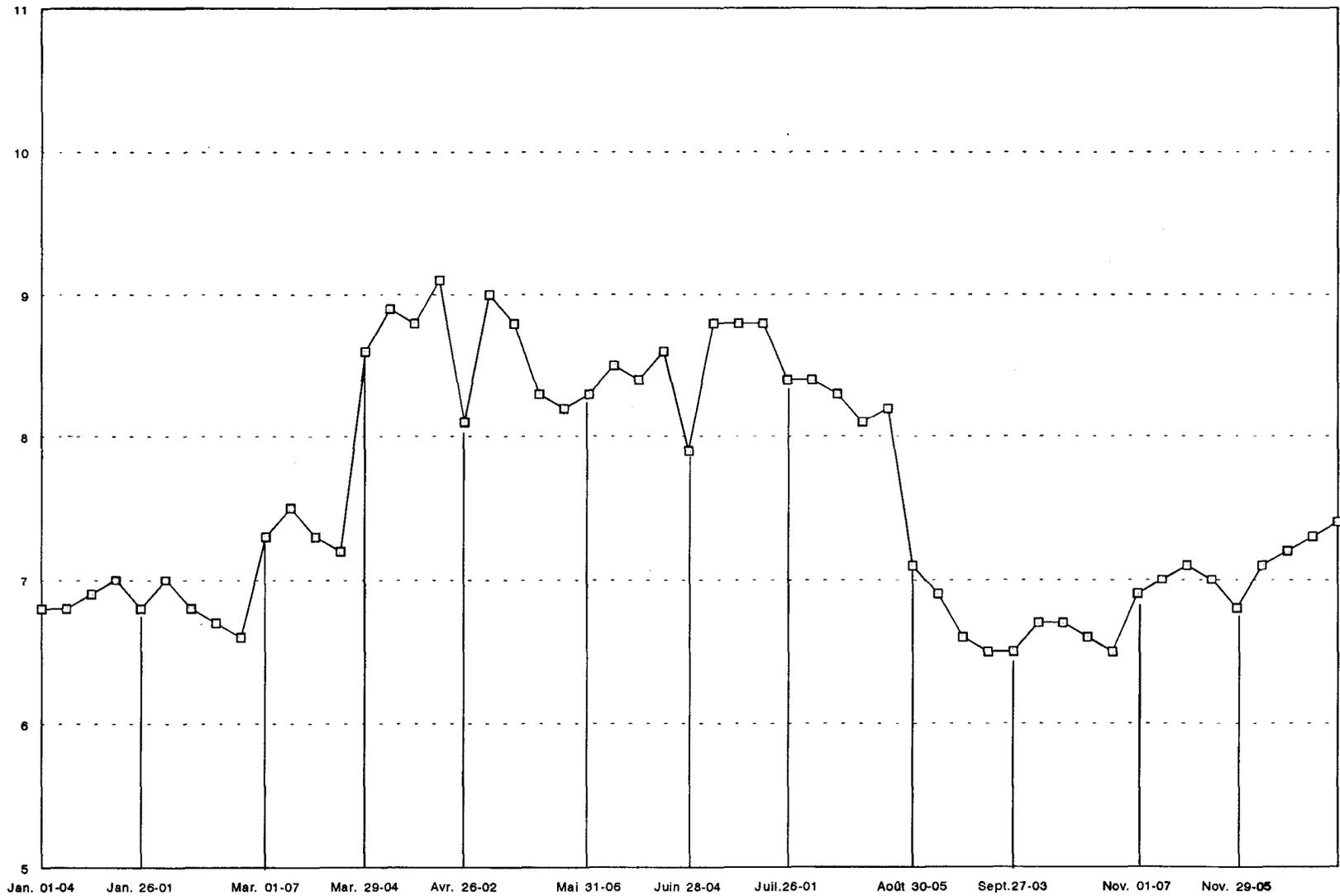
%



Semaines

**GRAPHIQUE 10**  
**Chômeurs, en pourcentage de la population des 16-69 ans**  
**ONTARIO**

%



Semaines

## 5. CONCLUSION

Un des objectifs de l'EDTR est de fournir des renseignements relatifs aux mouvements sur le marché du travail en se conformant, dans la mesure du possible, aux concepts et aux définitions de l'EPA. Là où il y a des différences entre les deux enquêtes, il est important de comprendre et d'expliquer les causes de ces différences. Dans cette étude, nous avons examiné les résultats du test 3A, afin de déterminer les changements nécessaires à apporter aux questions ou aux algorithmes utilisés pour établir la situation vis-à-vis de l'activité des répondants. Le test 3A a été effectué dans deux régions d'essai ayant l'une et l'autre un marché du travail très différent, ce qui nous a permis d'évaluer la pertinence des questions et des procédures dans des environnements différents. Les résultats obtenus dans chacune des deux régions se sont révélés assez différents, c'est pourquoi nous les avons analysés séparément tout au long de notre étude.

La méthode utilisée dans le cadre de l'essai a été très efficace pour ce qui concerne les personnes occupées. En ce qui a trait aux chômeurs, nous avons obtenu d'excellents résultats pour l'Ontario, mais nous avons observé une surestimation dans les premiers mois de l'année à Terre-Neuve. Il semble que cette surestimation soit attribuable au sens large donné à l'expression \*chercher un emploi+ dont on se servait quand on rappelait au répondant sa situation vis-à-vis de la recherche d'emploi au début de l'année. En effet, selon notre définition, nous considérons les travailleurs découragés comme des personnes qui \*cherchaient un emploi+. Pour la collecte des données sur le travail en 1994, nous donnerons un sens plus restreint à l'expression \*chercher un emploi+ de façon à ce qu'elle renvoie plus précisément à la notion de recherche active d'un emploi. La possibilité de se \*mettre à dos+ des répondants qui veulent travailler mais qui ne cherchent pas d'emploi en leur rappelant qu'ils ne cherchaient pas d'emploi ne se présentera pas, puisque nous ne

rappellerons la situation vis-à-vis de la recherche d'emploi qu'aux répondants qui en cherchaient un.

En rappelant les périodes de recherche d'emploi en cours à la fin de l'année précédente, nous observerons un moins grand nombre de périodes déclarées incorrectement comme s'étant terminées juste à la \*lisière+ des deux années de référence. Toutefois, la méthode ne permet pas de décourager le \*téléscopage inverse+ des périodes de recherche d'emploi, de sorte qu'il est possible que nous observions une proportion arbitrairement élevée de périodes *commençant* à la lisière. L'essai nous porte à croire qu'il vaut mieux tolérer ce problème que d'embrouiller les répondants et risquer de se les mettre à dos en leur rappelant qu'ils \*ne cherchaient pas+ d'emploi.

Bien que la méthode générale ait été établie, certaines mises au point s'imposent. Nous décrivons ci-après les principaux problèmes qui restent encore à régler.

*Étudiants à plein temps qui cherchent un emploi* -- En général, dans le contexte de l'EDTR, on suppose que les chercheurs d'emploi sont prêts à travailler, parce qu'il n'est pas vraiment possible d'établir mois par mois la disponibilité pour le travail de tous les chercheurs d'emploi. Cependant, le fait qu'un grand nombre d'étudiants à plein temps cherchent un emploi d'été au printemps pourrait fausser des données sur le chômage. Dans l'EPA, on classe automatiquement dans la catégorie des inactifs les étudiants à plein temps qui cherchent un emploi à plein temps; toutes choses étant égales par ailleurs, les étudiants à plein temps qui cherchent un emploi à temps partiel sont classés dans la catégorie des chômeurs. Dans l'EDTR, tous les étudiants à plein temps qui cherchent un emploi peuvent être considérés soit en chômage, soit inactifs (bien qu'ils fréquentent un établissement d'enseignement). Ces deux approches seront mises à l'essai quand nous obtiendrons les données de

1994 et nous adopterons celle qui aura donné les meilleures estimations, comparativement à l'EPA.

*Travailleurs sur demande* -- Dans l'essai, les travailleurs sur demande étaient classés soit dans la catégorie des personnes occupées s'ils avaient travaillé pendant le mois, soit dans la catégorie des inactifs s'ils n'avaient pas travaillé. (Nous n'avons recueilli aucun renseignement sur les congés pour ces travailleurs parce qu'en raison de la nature intermittente de leur situation vis-à-vis de l'activité, les données auraient été dénuées d'intérêt.) Dans l'EDTR, on distinguera les travailleurs sur demande grâce à une question portant sur le genre d'horaire de travail, comme dans l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail. On pense qu'environ 3 % de l'ensemble des emplois rémunérés peuvent être considérés comme des emplois \*sur demande+. Nous évaluons les avantages du fait de considérer ces travailleurs comme en chômage lorsqu'ils ne travaillent pas en nous fondant sur l'hypothèse que ces modalités de travail sont principalement attribuables à l'insuffisance de la demande. Nous utilisons un raisonnement semblable quand nous considérons comme en chômage les travailleurs mis à pied temporairement.

*Travailleurs autonomes* -- Dans le cas d'une personne qui déclare une période pendant laquelle elle est travailleuse autonome, nous ne posons pas non plus de questions sur les congés ou la recherche d'emploi. Nous déterminerons plutôt les mois au cours desquels la personne a travaillé. Il reste cependant à décider dans quelle catégorie classer les travailleurs autonomes pendant les périodes où ils avaient un employeur, mais n'ont pas travaillé. Pour l'essai, les travailleurs à leur compte ont été considérés comme inactifs les mois où ils n'ont pas travaillé; les autres travailleurs autonomes ont été considérés comme occupés pendant la période où ils avaient un employeur. Cette façon de procéder nous semble se rapprocher le plus de celle qui est utilisée dans l'EPA.

Il va sans dire que nous répéterons la comparaison globale présentée dans cette étude avec les données de l'année de référence 1993. Il sera alors possible d'évaluer les résultats pour des sous-groupes plus précis de la population.